

LA LETTRE

de l'Observatoire national
de la petite enfance



NOVEMBRE 2021

N° 6

La Lettre de l'Observatoire national de la petite enfance (Onape)* met en exergue les données de référence sur l'état et l'évolution de l'accueil du jeune enfant en France. Elle donne ainsi une vision synthétique des résultats publiés dans le rapport annuel. Elle informe également des travaux en cours dans ce domaine.

En 2019, une offre potentielle de 59,8 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans

En 2019, la capacité théorique d'accueil est de 1 345 700 places, soit 59,8 places pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans (tableau 1, p. 2) : 98 % de cette offre se situe en France métropolitaine et 2 % dans les départements d'Outre-mer (Drom hors Mayotte). En proposant 744 300 places, l'offre des assistantes maternelles demeure la plus importante : 33,0 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Celle des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje) – multi-accueils, micro-crèches, crèches familiales et parentales – correspond à 471 000 places, cette offre concernant un enfant de moins de 3 ans sur cinq (20,9 % des enfants). L'Éducation nationale offre une capacité d'accueil en écoles préélémentaires de 3,7 places pour 100 enfants de moins de 3 ans. Les salariées exerçant au domicile des parents ne participent que marginalement à cette offre globale (2,1 % de l'offre globale).

Le taux de couverture (soit le nombre de places d'accueil formel proposé pour 100 jeunes enfants) progresse de 0,5 point en 2019, résultat d'une réduction de l'offre (- 9 100 places) notamment celle proposée par les assistantes maternelles (- 14 700 places) et d'une hausse du nombre de places en établissements collectifs (+ 10 800). La diminution des naissances des dernières années explique cette évolution favorable du taux de couverture. La baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans se poursuit en 2021 (-1,5 %).

En 2020, une offre d'accueil en Eaje relevant de la prestation de service unique qui progresse

La crise sanitaire ayant impacté l'ensemble du secteur de la petite enfance en 2020, seules les places offertes en Eaje financés par la prestation de service unique (PSU) et à l'école préélémentaire ont pu être comptabilisées. Entre 2019 et 2020, les premières augmentent de 3 100 places pour se situer à 417 500.

(*) Piloté par la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), l'Onape associe l'ensemble des services statistiques et d'études des institutions impliquées dans l'analyse des politiques de la petite enfance : la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère des Solidarités et de la Santé, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale, la Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (Ccmsa) et l'Urssaf caisse centrale (Ucn) anciennement Acoss. L'observatoire est également doté d'un conseil scientifique.



Tableau 1 - Capacité théorique d'accueil par les modes d'accueil formels pour 100 enfants âgés de moins de 3 ans – données définitives 2019 et 2020

Répartition de la capacité d'accueil par mode d'accueil formel (nombre de places)	2019		2020	
	Capacité théorique d'accueil	Capacité pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %)	Capacité théorique d'accueil	Capacité pour 100 enfants de moins de 3 ans (en %)
Assistante maternelle employée directement par des particuliers	744 300	33,0		
Accueil en Eaje	471 000	20,9		
dont places financées par la prestation de service unique	414 400	18,4	417 500	18,8
<i>dont micro-crèche PSU</i>	7 500	0,3	7 900	0,4
<i>dont autres places</i>	406 900	18,1	409 600	18,4
dont places non financées par la prestation de service unique	56 600	2,5		
<i>dont micro-crèche PAJE*</i>	49 900	2,2		
<i>dont autres places</i>	6 700	0,3		
École préélémentaire	82 700	3,7	71 200	3,2
Salariée à domicile	47 700	2,1		
Capacité théorique d'accueil par l'ensemble des modes d'accueil formels	1 345 700	59,8		

(*) L'estimation des capacités d'accueil en micro-crèches est réalisée par la Cnaf.

Sources :

Onape – Cnaf (EquEaje de 2019 et 2020, Allstat – FR6 de juin 2019), Cmsa (31 décembre 2019), Drees (enquête Pmi au 31 décembre 2019), Acoos (dispositif centre Pajemploi au 2^e trimestre 2019), Depp (constats de rentrées scolaires 2019-2020, 2020-2021 et calculs Depp), Insee (estimations localisées de population 2020).

Champ :

France (hors Mayotte) et y compris les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Parmi elles, 69 300 sont localisées dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (représentant 16,6 % des places offertes par ces établissements). Ce nombre est en baisse de 270 places par rapport à 2019. Quant à l'offre de l'Éducation Nationale, estimée à la rentrée scolaire 2020/2021, elle baisse de - 13,9 %.

Une offre inégale sur le territoire

En 2019, selon le département (carte, p. 3), cette capacité d'accueil se situe entre 10,7 (Guyane) et 87,6 places (Haute-Loire) pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Six départements sur dix ont un taux de couverture supérieur ou égal au taux national (59,8 %). Les départements ayant un taux inférieur sont principalement situés dans le sud de la France : le pourtour méditerranéen, la collectivité de Corse ainsi que les Drom sont les régions les moins couvertes par les modes d'accueil formels. Seules les régions de la Bretagne et des Pays de la Loire enregistrent pour chacun de leurs départements respectifs, des taux de couverture nettement supérieurs à la couverture nationale, en offrant au moins une place à 7 enfants de moins de 3 ans sur 10.



Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil formels en 2019

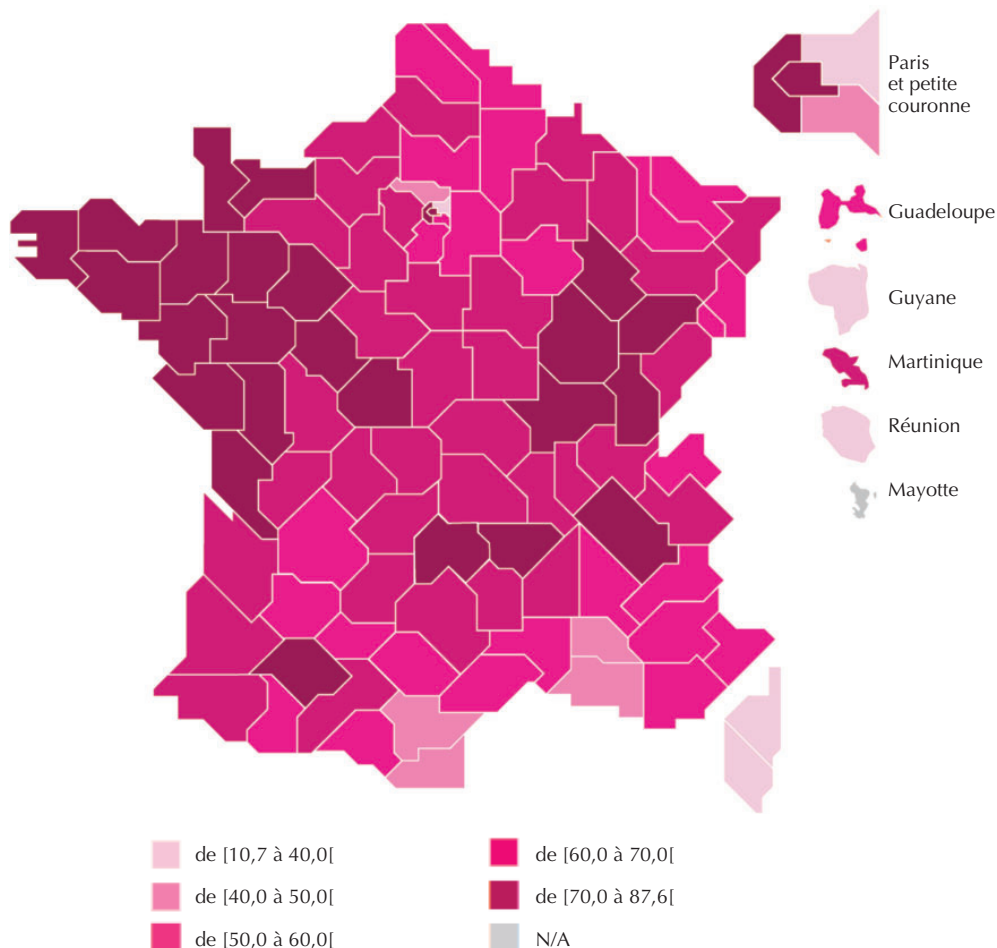
En 2020, une diminution du nombre de familles et d'enfants recourant à un mode d'accueil individuel

En juin 2020, près de 568 100 familles et 590 400 enfants de moins de 3 ans recourent à un mode d'accueil formel individuel (tableau 2, p. 4). Dans le contexte de sortie du premier confinement, de maintien des mesures de chômage partiel et de télétravail accru, le nombre d'enfants et de familles couverts recourant à une assistante maternelle diminue fortement : entre juin 2019 et juin 2020 (soit - 6,0 %). 33 900 de moins y recourent. Le mode de garde à domicile semble être encore plus fortement impacté puisque qu'il accuse une baisse de près de 16 % des familles ou enfants.

Une évolution du recours à l'accueil collectif en lien avec celle de l'offre

En novembre 2019, 587 700 enfants fréquentent un établissement d'accueil du jeune enfant financé par la prestation de service unique (tableau 3, p. 4). Par ailleurs, en juin 2020, 46 800 enfants sont accueillis dans un Eaje donnant

droit au bénéfice d'une aide individuelle pour les parents (Cmg). Ce nombre continue d'être en augmentation, porté par le développement des micro-crèches fixant librement leur tarification (dénommées « micro-crèches relevant de la prestation d'accueil du jeune enfant »). Ainsi, entre juin 2019 et juin 2020, ces structures ont accueilli près de 1 700 enfants supplémentaires. Là encore, ce chiffre doit être considéré dans le contexte de la crise sanitaire. Au total, environ 634 500 enfants fréquentent un Eaje de façon simultanée.



Sources : Onape – Cnaf (EquEaje de 2019, Allstat – FR6 de juin 2019), Ccmsa (31 décembre 2019), Drees (enquête Pmi au 31 décembre 2019 et calculs Onape), Acoiss (dispositif centre Pajemploi au 2^e trimestre 2019), Depp (constats de rentrées scolaires 2019-2020), Insee (estimations localisées de population 2019).
Champ : France (hors Mayotte) y compris les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

¹ Les statistiques sur les enfants accueillis dans les Eaje bénéficiant d'une prestation de service sont produites selon un circuit spécifique (Filoué) nécessitant une collecte de données auprès des gestionnaires. C'est la raison pour laquelle elles sont disponibles avec un an de décalage par rapport aux données directement disponibles auprès d'un opérateur. La précédente *Lettre* comporte une erreur : en novembre 2018, le nombre d'enfants accueillis en Eaje était de 548 000 et le nombre de familles était de 483 000.

Tableau 2 – Nombre de familles et d'enfants de moins de 3 ans couverts par une prestation solvabilisant le recours à l'accueil individuel – juin 2019 et juin 2020

Nombre de familles et d'enfants de moins de 3 ans couverts par un accueil formel individuel	2019	2020		Évolution 2019/2020
	Effectifs	Effectifs	Répartition	
Assistante maternelle employée directement par des particuliers				
Familles	565 400	531 500	93,6 %	- 6,0 %
Enfants	585 100	550 100	93,2 %	- 6,0 %
Salariée à domicile (emploi direct ou prestataire)				
Familles	47 600	40 200	7,1 %	- 15,7 %
Enfants	52 300	44 100	7,5 %	- 15,6 %
Total - Familles	608 400	568 100	100 %	- 6,6 %
Total - Enfants	632 600	590 400	100 %	- 6,7 %

Sources :

Cnaf (Allstat - FR6 de juin 2019 et juin 2020) et Ccmsa (données de juin 2019 et 2020).

Champ :

France entière (hors Mayotte) et collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy – familles ayant au moins un enfant de moins de 3 ans couvert par un complément de mode de garde (Cmg) en cas de recours à un mode d'accueil formel individuel.

Note :

la somme des pourcentages par type d'accueil est supérieure à 100 % car un enfant (une famille) peut être concerné(e) par plusieurs modes d'accueil formels individuels. Pour la même raison, les effectifs totaux sont inférieurs à la somme des effectifs par type d'accueil.

En revanche, le nombre d'enfants âgés de moins de 3 ans recensés lors des rentrées à l'école préélémentaire diminue de 82 700 à la rentrée 2019 à 71 200 à la rentrée 2020, soit 11 500 enfants de moins.

Au cours de l'année 2019, 901 000 enfants ont été accueillis dans un Eaje appliquant le barème national des participations familiales. Parmi eux, 20,2 % appartiennent à une famille dont les ressources sont sous le seuil de pauvreté (tableau 4, p. 5). Les enfants de moins de 6 mois représentent une très faible part du public accueilli (2,2 %) tandis que ceux âgés de plus de 24 mois en représentent près de la moitié (45,9 %).

Les familles utilisatrices de ces Eaje sont majoritairement en couple (83,1 %) et avec au moins un parent actif occupé (87,2 %).

En effet, 53,7 % de ces familles sont des couples où les deux parents sont des actifs occupés, et 8,8 % sont des familles monoparentales actives occupées (tableau 5, p. 5).

Sur tout ou partie de l'année, les familles fréquentant les Eaje Psu peuvent cumuler cet accueil avec d'autres dispositifs de conciliation. C'est le cas pour 10,5 % des familles qui cumulent le recours à une crèche Psu avec celui à une assistante maternelle ou à une garde à domicile. C'est aussi le cas des familles qui fréquentent une crèche Psu et bénéficient de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) à taux réduit en cas de réduction partielle d'activité professionnelle (6,9 %) ou bien à taux plein (5,1 %) dans le cas d'une cessation totale d'activité (tableau 5, p. 5).

Tableau 3 – Nombre d'enfants de moins de 3 ans accueillis dans un mode d'accueil collectif (hors Eaje sans financement de la branche Famille) selon la nature de l'aide reçue – années 2019 et 2020

Nombre d'enfants de moins de 3 ans inscrits et accueillis dans un mode d'accueil collectif	2019	2020
Enfants couverts par une aide collective (accueillis en novembre)	587 700	
Enfants couverts par une aide individuelle (accueillis en juin)	46 800	48 400
<i>dont micro-crèches « prestation d'accueil du jeune enfant »</i>	46 200	47 900
Enfants fréquentant l'école au moment de la rentrée scolaire	82 700	71 200

Sources :

Cnaf (Filoué 2019, Allstat – FR6 de juin 2019 et juin 2020, calculs), Ccmsa (juin 2019 et juin 2020), Depp (constats de rentrées scolaires 2019 et 2020).

Champ :

France (hors Mayotte) y compris les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy – établissements d'accueil du jeunes enfant (Eaje) couverts par un financement de la branche Famille.

La diminution de l'ensemble des bénéficiaires d'un complément d'activité se poursuit

En 2019, 307 100 enfants de moins de 3 ans, soit 273 200 familles, sont couverts par le dispositif de soutien financier PreParE² (tableau 6, p. 6). Entre 2019 et 2020, que ce soit le nombre de familles ou le nombre d'enfants couverts, la baisse est légèrement inférieure à 7 %.

Cette tendance est davantage marquée en cas de maintien d'activité professionnelle, que ce soit en temps partiel ou à mi-temps (- 8,4 %) qu'en cas d'interruption totale d'activité (- 5,8 %). À l'exception des situations d'adoption, le recours des parents décroît quel que soit l'âge de leur benjamin. Bien que cette baisse soit observée depuis plusieurs années, il n'est pas exclu que le contexte sanitaire ait influencé le recours constaté en 2020³.

Tableau 4 – Caractéristiques des enfants de moins de 3 ans fréquentant un Eaje Psu en France au cours de l'année 2019 (en %)

Selon l'âge du benjamin	
Moins de 6 mois	2,2
Entre 6 et 11 mois	13,9
Entre 12 et 17 mois	17,7
Entre 18 et 23 mois	20,3
Entre 24 et 29 mois	23,4
Entre 30 et 35 mois	22,5
Ensemble des enfants de moins de 3 ans	100,0
Part des enfants en situation de pauvreté	
Enfants de moins de 3 ans en-dessous du seuil de pauvreté	20,2

Sources : Filoué 2019, Allstat – Far6 2019 et FR2 janvier 2021.

Champ : familles ayant fréquenté un Eaje au cours de l'année et qui bénéficient d'une prestation le mois de sortie d'observation et familles allocataires en France avec au moins un enfant de moins de 3 ans, ayant bénéficié d'au moins une prestation au cours de l'année 2019.

Méthode : les données Filoué sont pondérées pour être représentatives de la France entière.



Tableau 5 – Caractéristiques des familles ayant des enfants de moins de 3 ans en Eaje Psu en France au cours de l'année 2019 (en %)

Caractéristiques des familles	Familles qui fréquentent un EAJE	Ensemble des familles allocataires
Structure familiales et activité des familles		
Couples où les deux parents sont actifs occupés	53,7	46,7
Couples où au moins un des deux parents est actif occupé	24,7	27,3
Couples où aucun des deux parents n'est actif occupé	4,7	7,5
Familles monoparentales actives occupées	8,8	7,7
Familles monoparentales au chômage ou inactives	8,0	10,8
Cumuls des dispositifs des familles		
Cessation complète de l'activité professionnelle (PreParE taux plein)	5,1	10,5
Cessation partielle de l'activité professionnelle (PreParE taux partiel)	6,9	8,4
Assistante maternelle ou garde à domicile (Cmg)	10,5	32,0

Sources :

Filoué 2019, Allstat – Fr6 2019 et FR2 janvier 2021

Champ :

Familles ayant fréquenté un Eaje au cours de l'année et qui bénéficient d'une prestation le mois de sortie d'observation, et familles allocataires en France avec au moins un enfant de moins de 3 ans ayant bénéficié d'au moins une prestation au cours de l'année 2019.

Méthode :

Les données Filoué sont pondérées pour être représentatives de la France entière.

² Cette prestation versée par la branche famille de la sécurité sociale permet de compenser partiellement la diminution de revenus de parents qui ont réduit ou interrompu leur activité professionnelle pour s'occuper de leur jeune enfant.

³ Le premier confinement a eu lieu entre le 17 mars et le 11 mai 2020.



L'activité des modes d'accueil : le nombre d'heures facturées fortement impacté par la crise sanitaire

C'est certainement à travers le volume des heures facturées en 2020 que les effets de la crise sanitaire sont les plus visibles dans la mesure où il retranscrit à la fois les situations dans lesquelles les enfants n'ont plus du tout été accueillis et celles dans lesquelles ils l'ont été sur un nombre d'heures moindre. En 2019, pour l'ensemble des modes d'accueil formel donnant lieu à un paiement, 1 920,30 millions d'heures ont été facturées

aux parents pour leurs enfants âgés de moins de 6 ans : 56,6 % pour des assistantes maternelles employées directement par les familles, 40 % pour des Eaje et 3,3 % pour de la garde à domicile par des familles employant directement leur salariée. En 2020, ce volume horaire baisse de 317,30 millions d'heures pour s'établir à 1 603,00 millions d'heures. C'est l'accueil collectif qui accuse la plus forte baisse horaire avec 28,4 %, suivie de celle par les salariées à domicile (- 16 %) et enfin, des assistantes maternelles (- 8,2 %) (tableau 7, ci-dessous).

Tableau 6 – Nombre de familles bénéficiaires d'une prestation accompagnant la réduction ou l'arrêt d'activité professionnelle – juin 2019 et juin 2020

Nombre de familles bénéficiaires de la PreParE	2019	2020	Évolution 2019/2020
	Effectifs	Effectifs	
Selon la quotité travaillée			
Sans emploi	143 600	135 300	- 5,8 %
< 50 %	21 500	19 700	- 8,4 %
51-80 %	105 900	97 000	- 8,4 %
Couples	2 900	2 900	0,0 %
Selon l'âge du benjamin			
0-23 mois	240 200	228 000	- 7,0 %
24-35 mois	27 800	26 000	- 6,5 %
36 mois et + (adoption)	300	800	166,7 %
Total - Familles	273 200	254 800	- 6,7 %
Total - Enfants	307 100	285 900	- 6,9 %

Sources :

Cnaf (Allstat – FR6 de juin 2019 et juin 2020 et Ccmsa (données de juin 2019 et juin 2020).

Champ :

France (hors Mayotte) y compris les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy – familles ayant au moins un enfant âgé de moins de 3 ans couvert par un complément de libre choix d'activité (Clca) ou la prestation partagée d'éducation de jeune enfant (PreParE) ou familles ayant au moins un enfant âgé de plus de 3 ans couvert par ces mêmes prestations dans le cadre d'une adoption.

Tableau 7 – Nombre d'heures facturées aux familles pour des enfants âgés de moins de 6 ans couverts par une prestation d'accueil individuel ou collectif (hors structures sans financement de la branche Famille) – années 2019 et 2020

Nombre d'heures facturées sur l'année (en millions)	2019	2020 (provisoire)
Assistante maternelle employée directement par des particuliers	1 087,6	998,9
Accueil en Eaje (collectif, familial et parental, micro-crèche) bénéficiant d'un financement de la branche Famille	768,4	550,1
<i>dont micro-crèches</i>	71,3	69,4
Salariée à domicile	64,3	54,0
Total	1 920,30	1 603,00

Sources :

Cnaf (EquEaje de 2019 et 2020), Acoiss (dispositif centre Pajemploi 2019 et 2020).

Champ :

France (hors Mayotte) – modes de garde formels couverts par un financement de la branche Famille pour les enfants âgés de moins de 6 ans.

Le temps du confinement : une mise à l'épreuve des styles éducatifs

Les restrictions sanitaires sont venues percuter de manière radicale l'organisation de la conciliation entre la vie professionnelle et familiale. C'est à cette transformation qu'un réseau de chercheurs spécialistes de l'articulation des temps sociaux⁴ s'est intéressé en interrogeant entre le 17 mars et le 11 mai 2020 des parents, d'enfants de moins de 12 ans, représentés essentiellement par les mères, sur leur organisation familiale et professionnelle.

Au-delà des enjeux organisationnels fréquemment cités par les parents, le confinement est apparu comme une mise à l'épreuve des styles éducatifs des familles. Certaines familles ont vécu le confinement comme une occasion de mettre pleinement en pratique un style éducatif fait de priorisation des activités familiales sur les activités professionnelles, de recentrage sur la sociabilité familiale, de disponibilité envers les enfants. Chez elles, le confinement est décrit comme une « pause » bienvenue dans le rythme des activités familiales. Une enquêtée explique ainsi : « *En fait nous, on est plutôt contents d'être confinés [...]. Ce n'est peut-être pas le bon terme [...] mais c'est que ça change notre rythme. On est plus souvent ensemble. On a plus de temps pour faire des choses ensemble [...].* ».

Ces familles décrivent des profits tirés sur cette période du point de vue des relations parents/enfants, des relations au sein de la fratrie, de l'équilibre entre les temps collectif et individuel. Dans ces familles, la prise en charge exclusive des enfants a certes été un bouleversement, mais d'une envergure moindre, du fait d'une habitude à prendre en charge elles-mêmes leurs enfants en dehors des temps délégués aux institutions scolaires et de la petite enfance.

Pour d'autres familles, notamment de classes supérieures habituées à une large délégation de socialisation de leurs enfants à des tiers, le confinement a signifié une mise à l'épreuve de leur modèle éducatif. Le confinement peut être alors décrit comme étouffant, Les journées s'enchaînent sans pause, puisque les moments qui ne sont pas consacrés au travail parental sont dédiés au travail rémunéré. Les journées et les semaines sont cadencées et répétitives (« *On a juste l'impression d'être dans un tunnel sans sortie.* ») Les mères y expriment des difficultés intenses liées à la nécessité à leurs yeux de se conformer à des rôles sociaux hautement valorisant à leurs yeux : ceux de « bon parent » et de femmes actives.

Méthodologie

Entre le 17 mars et le 11 mai 2020, une enquête qualitative a été effectuée auprès de 18 familles suivies toutes les semaines sous la forme d'un entretien hebdomadaire (soit un total d'environ 100 entretiens avec la mère de chaque famille principalement). La population d'enquête réunit des individus aux appartenances sociales contrastées, conformes à la structure de la société française. Il s'agit d'individus en couple hétérosexuel cohabitant et élevant un ou plusieurs enfants, dont au moins un enfant âgé de moins de 10 ans. Ils appartiennent aux classes populaires, moyennes et supérieures et relèvent d'environnements contrastés : grande ville, ville moyenne, espace périurbain, milieu rural.



⁴ Barbier P., § al., 2021 et Collectif d'analyse des familles en confinement, 2021, « Familles confinées. Le cours anormal des choses », Éd. du Croquant.

BRÈVES DE L'OBSERVATOIRE

En cours

• Appel à projet de recherche

L'Onape, dans le cadre de son comité scientifique, a lancé un appel à propositions de recherche sur les figures du petit enfant dans les dispositifs d'accueil. Cet APR a pour finalité d'apporter de nouveaux éclairages sur la place et le statut conférés au petit enfant dans les dispositifs institutionnels visant son accueil. Quatre axes de questionnements sont proposés : les figures du petit enfant au regard des dispositifs qui visent son accueil ; la figure émergente du tout petit « capable de », les attentions particulières aux tout-petits et les injonctions nouvelles pour les mères et les pères.

[Observatoire national de la petite enfance | caf.fr](http://observatoire-national-de-la-petite-enfance.caf.fr)

• Analyse territoriale des stratégies de réduction des inégalités sociales dans le secteur de la petite enfance

Réalisée par l'École des hautes études en santé publique de Rennes, sous la direction de Marie-Renée Guevel, l'étude cible les professionnels travaillant dans des services recevant de façon régulière, continue et prolongée les jeunes enfants (Eaje, école, centre de loisirs, Protection maternelle et infantile – Pmi). Il s'agit d'analyser la façon dont les professionnels s'approprient et développent des pratiques individuelles et collectives en lien avec la prise en compte de besoins de sécurité affective et physique des jeunes enfants. Ces différentes questions soulèvent en particulier des enjeux relatifs au continuum des accompagnements et des services, dans une perspective interinstitutionnelle et à l'échelle des parcours des jeunes enfants (articulation entre l'accompagnement de la Pmi, les structures d'accueil des jeunes enfants, les services de la protection de l'enfance... ; transition entre le mode d'accueil avant 3 ans et l'école maternelle à partir de 3 ans ; continuité de l'accueil en centres de loisirs...).

• Étude ethnographique sur l'accueil en Eaje

Réalisée par les laboratoires Centre de recherche sur le travail et le développement (CRTD) du Cnam, et Experice de l'université Sorbonne Paris Nord sous la direction de Anne-Lise Ulmann, cette étude interroge le contenu du travail d'accueil et ses rapports avec la socialisation des enfants. Les chercheurs proposent de considérer l'importance des organisations dans les manières de prendre en charge les enfants, la complexité des coopérations entre les professionnelles et les parents, la diversité des expé-

riences des enfants de la vie en collectivité dans différents types de structures. Pour cela, ils adoptent une approche ethnographique pour donner à voir et comprendre les déroulements et l'organisation des journées des professionnelles et des enfants.

• Étude sur le « vécu des familles de jeunes enfants de la naissance à 6 ans pendant le confinement »

Réalisée par le groupement d'intérêt scientifique « Bébé, Petite Enfance en Contextes » (Gis Beco) de l'Université fédérale Toulouse-Midi-Pyrénées, sous la direction de Chantal Zaouche Gaudron. L'objectif de cette étude, menée avant le déconfinement du 11 mai 2020, est de documenter les modalités selon lesquelles cette crise accroît (ou pas) les inégalités socioculturelles. Il s'agit de comprendre ce que les mères, pères et leurs jeunes enfants expérimentent comme moments favorables ou moins favorables, d'appréhender les activités possiblement genrées et socialement situées les plus mobilisées (activités éducatives, de soins, de partage des tâches domestiques et éducatives...) et le ressenti émotionnel associé pour chacun des deux parents.

• Baromètre petite enfance 2021

Sous la direction de Arnaud Crépin, TMO. Depuis 2011, la Cnaf a mis en place un baromètre portant sur l'accueil des jeunes enfants ; ce baromètre a pour objectif de confronter les souhaits de familles concernant le mode de garde de leur enfant, recueillir leur point de vue concernant la solution d'accueil qu'elles utilisent et connaître les démarches effectuées pour l'obtenir. En 2021, un nouvel axe de questionnement sur l'organisation des temps familiaux suite à la crise de la Covid a été ajouté. L'enquête repose sur l'interrogation de familles ayant au moins un enfant âgé de 6 mois à 1 an. Elle a été réalisée entre la fin du mois de septembre et la fin du mois d'octobre 2020 auprès de plus de 10 000 familles, par enquête téléphonique ou en ligne.



• Étude sur les conditions de travail et d'emploi des assistantes maternelles

Analyses statistiques et impact des nouvelles technologies. Cette recherche, sous la direction de François-Xavier Devetter – Institut Mines-Télécom (IMT) – propose d'étudier les conditions de travail et d'emploi des assistantes maternelles sous deux angles. Le premier consiste à actualiser les constats effectués en 2012 (sur la base des enquêtes Conditions de travail 2005 et de l'enquête Emploi 2009) à partir des enquêtes Conditions de travail 2013, Risques psychosociaux 2016 et des enquêtes emplois jusqu'en 2019. Ce travail statistique descriptif apportera des éléments originaux sur le vécu du métier par les assistantes maternelles, que les chercheurs proposent de comparer à la situation d'autres métiers de référence comme les aides à domicile, les auxiliaires de puériculture et l'ensemble des employés. Cette actualisation permettra parallèlement d'analyser l'évolution d'une profession. Le deuxième angle d'approche consiste à étudier les transformations de conditions concrètes d'exercice notamment l'usage des nouvelles technologies. Les chercheurs proposent de réaliser une enquête qualitative auprès d'une vingtaine de professionnelles et de parents employeurs.

• Premiers pas – volet évaluation

L'évaluation porte sur huit dispositifs mis en œuvre localement et qui portent sur différents leviers susceptibles de favoriser le développement des jeunes enfants ou de réduire les inégalités sociales. Les dispositifs évalués concernent particulièrement la formation des assistantes maternelles, l'accueil du handicap en EAJE, l'éveil artistique et culturel en EAJE et le langage en atelier parents-enfants dans des centres sociaux, les relations parents-professionnelles-enfants en EAJE, l'accompagnement des relations parents-enfants dans un espace ouvert intégré à un EAJE. Ces dispositifs ont été choisis pour leur caractère prometteur et reproductible par la Cnaf et les caisses d'Allocations familiales (Caf) des territoires concernés – Ardèche, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Guadeloupe, Nord, Pas-de-Calais, Seine-Maritime et Seine-Saint-Denis.

https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/presentation_des_evaluations_premiers_pas.pdf



Sont parus

Beaumel C., Papon S., 2021, « Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première*, n° 1846.

Berardier M., 2021, Le recours aux modes d'accueil des jeunes enfants en 2018, *L'e-ssentiel*, collection statistiques, n° 199.

Barbier P., § al., 2021, Étude auprès des familles sur les recompositions des organisations familiales et conjugales sur le temps du confinement et déconfinement, *rapport de l'Onape 2021*, chapitre 5, p.120.

Buisson G., Pinel L., 2022, « Les bénéficiaires de la prestation liée au congé parental : profils et évolutions après la réforme de 2014 », *Les Dossiers de la Drees*, n° 91.

Croguennec Y., 2020, « Les élèves du premier degré à la rentrée 2020 », *Depp, Note d'information*, n° 20.36.

Maj S., Zamfir V., 2021, « Les particuliers employeurs au quatrième trimestre 2020 », *Acosstat*, n° 324.

Zaouche C., § al., 2021, Étude sur le vécu des familles de jeunes enfants (de la naissance à 6 ans) pendant le confinement, *rapport de l'Onape 2021*, chapitre 5, p. 116.

Rapports, ouvrages



Collectif d'analyse des familles en confinement, 2021, « Familles confinées. Le cours anormal des choses », Éd. du Croquant.



Observatoire national de la petite enfance, 2021, *L'accueil du jeune enfant en 2020*.

Ce rapport établit un état des lieux de l'offre et du recours aux différents modes d'accueil, analyse les évolutions et établit un focus sur deux études

réalisées à différentes étapes de la première période de confinement en 2020 sur le vécu des familles de jeunes enfants.

https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/observatoire_petite_enfance/Cnaf_Rapport%20Onape_Accueil%20du%20jeune%20enfant2021.pdf

Séminaire « Premiers pas Développement du jeune enfant et politique publique », *Synthèse*, 2021, Cnaf, France stratégie et HCFEA.

Ce document propose une synthèse des huit séances du séminaire tenu du 1^{er} décembre 2020 au 29 juin 2021 et indique les grandes orientations de l'intervention publique souhaitables pour améliorer le développement du jeune enfant.

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/seminaire-premiers-developpement-jeune-enfant-politiques-publiques-synthese>

À paraître

Boyer D., Crépin A., 2022, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2021 – *L'essentiel*, Cnaf.

Données interactives

Les conditions de vie des enfants en France métropolitaine – niveau communal : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2020-08/cpdataviz.pdf>

Le taux de couverture global en France – de la commune à l'échelon national : <http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global>

Le nombre de places par type de modes d'accueil : <http://data.caf.fr/dataset/nombre-de-places-par-type-de-mode-d-accueil>

Directeur de la publication : Nicolas Grivel
Directrice de la publication déléguée : Lucie Gonzalez
Rédactrice en chef : Danielle Boyer

Maquettiste : Ysabelle Michelet